

## DOORZ - CONDITIONS GÉNÉRALES

**Le présent document présente (1) les conditions générales d'utilisation et de vente lorsque vous utilisez DOORZ ainsi (2) que les règles de participation et de soutien.**

### CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE VENTE DOORZ

Date de mise à jour : 30/04/2025

#### 1. OBJET

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation et de Vente (ci-après les "CGUV") ont pour objet de définir les règles d'accès, d'utilisation et de participation à l'application DOORZ (ci-après "DOORZ"), exploitée par la société DOPA Inc., SAS dont le siège social est situé 68, rue de la Sablière 92600 Asnières-sur-Seine, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 942740432, dont le n° de TVA est FR68942740432.

DOORZ est un réseau social accessible via une application mobile téléchargeable sur l'App Store et sur Google Play permettant aux utilisateurs (ci-après les « Utilisateurs » ou l' « Utilisateur ») de publier des défis en format vidéo et de réaliser des prédictions sur la réussite ou l'échec des autres Utilisateurs afin de soutenir les créateurs de contenus.

**En accédant, en s'inscrivant et en procédant à des achats sur DOORZ, l'Utilisateur accepte sans réserve les présentes CGUV.**

**À des fins de consultation ultérieure d'une version identique, vous pouvez télécharger ou imprimer une copie de ce document.**

#### 1. CONTACT

Toute personne peut contacter le service client en envoyant un courriel à l'adresse : [support@doorz.app](mailto:support@doorz.app).

Le support client est également accessible via le Salon Discord DOORZ, accessible directement depuis DOORZ. Tout contenu illicite peut être signalé directement via DOORZ ou le service client.

#### 2. ACCÈS À LA PLATEFORME

L'accès à DOORZ suppose de disposer du matériel et des versions de logiciels appropriés. L'Utilisateur est responsable du matériel informatique utilisé pour accéder à DOORZ (mobile, tablette) et de sa connexion internet. DOPA Inc. ne saurait être tenue responsable de toute défaillance des outils de l'Utilisateur.

##### **Limite d'âge et réglementation**

L'accès à DOORZ est réservé aux personnes majeures (18 ans révolus). L'Utilisateur certifie sur l'honneur être majeur au moment de la création de son compte. DOPA Inc. se réserve le droit de demander une preuve d'identité à tout moment en cas de doute sur l'âge déclaré.

DOORZ ne saurait être tenu responsable de la création d'un compte Utilisateur et de l'utilisation de moyens de paiement sur DOORZ par une personne mineure.

DOORZ est accessible depuis tout pays. Toutefois, elle est soumise à la loi française. Il appartient à l'Utilisateur de s'assurer que l'utilisation de DOORZ est conforme à la réglementation locale.

### **Compte Utilisateur**

L'utilisation de DOORZ est soumise à la création d'un compte Utilisateur. L'inscription nécessite la fourniture d'informations qui doivent être exactes et tenues à jour. L'Utilisateur peut ajouter une photo de profil s'il le souhaite.

Lors de la création d'un compte Utilisateur, l'Utilisateur fournit son numéro de téléphone et reçoit un code lui permettant de se connecter. L'Utilisateur s'oblige à mettre en œuvre tout ce qui est raisonnable pour empêcher tout accès ou utilisation non autorisée à son compte Utilisateur et, dans le cas d'un tel accès ou utilisation non autorisée, à avertir DOPA Inc. dès qu'il en aura connaissance.

De convention expresse, toutes opérations effectuées sur DOORZ au moyen du compte Utilisateur sont réputées émaner de l'Utilisateur, qui en assure seul la garde.

Il est interdit pour un Utilisateur :

- de créer un compte Utilisateur sous une fausse identité ou en usurpant l'identité d'un tiers ;
- de créer un nouveau compte Utilisateur alors que le premier a été supprimé par DOORZ pour quelque raison que ce soit.

Une vérification d'identité (KYC) est effectuée par les prestataires de services de paiement lors des achats ou des retraits d'argent réalisés sur DOORZ.

L'Utilisateur peut, à tout moment, supprimer son compte Utilisateur.

Si le compte Utilisateur reste inactif pendant trois (3) ans, DOPA Inc. se réserve le droit de supprimer le compte Utilisateur, sous réserve d'un préavis adressé par email (à l'adresse email renseignée sur le compte Utilisateur) trois mois avant la suppression.

## **3. UTILISATION DE DOORZ**

### **Utilisation et niveaux de service**

L'Utilisateur peut publier des défis, faire des prédictions, interagir avec d'autres Utilisateurs et accéder à l'ensemble des fonctionnalités offertes par DOORZ.

DOORZ est accessible de manière permanente, toutefois, DOPA Inc. peut, à sa seule discrétion, suspendre, interrompre, ou interdire l'accès à tout ou partie de DOORZ. Dans ce cas, DOPA Inc. ne sera pas tenue de fournir une quelconque compensation aux Utilisateurs. DOPA Inc. ne pourra pas être tenue pour responsable en cas d'indisponibilité de DOORZ vis-à-vis de l'Utilisateur, pour quelque cause que ce soit. L'utilisation de DOORZ est gratuite, aucun niveau minimal de qualité de service n'est proposé.

L'Utilisateur s'engage à respecter les Règles de participation détaillées ci-après.

L'utilisation de DOORZ n'a pas pour objet l'enrichissement, mais s'inscrit dans une logique de divertissement communautaire et de soutien aux créateurs de contenu. Aucun sacrifice financier n'est demandé à l'Utilisateur pour utiliser DOORZ.

### **Sécurité**

DOPA Inc. œuvre sans relâche et avec rigueur pour garantir la sécurité (notamment l'authenticité, l'intégrité et la confidentialité) de DOORZ en prenant des mesures appropriées contre les personnes qui utilisent à mauvais escient nos services et les activités qui enfreignent les CGUV. DOPA Inc. travaille avec des fournisseurs de services tiers, des partenaires et d'autres entreprises concernées pour prévenir toute éventuelle utilisation détournée de DOORZ, y compris les comportements nuisibles envers autrui. DOPA Inc. utilise des systèmes afin de détecter les incidents, menaces ou vulnérabilités qui peuvent nuire à la sécurité de nos services.

#### **4. COMPORTEMENTS INTERDITS**

L'Utilisateur s'engage à utiliser DOORZ avec loyauté et bonne foi. Il est interdit à l'Utilisateur de :

- publier des contenus contraires aux lois et règlements en vigueur,
- proposer des défis dangereux, illicites ou pornographiques,
- utiliser DOORZ à des fins frauduleuses, trompeuses ou nuisibles,
- publier toute forme de contenu publicitaire ou promotionnel,
- inciter à la haine, à la violence, à la discrimination ou au harcèlement,
- usurper l'identité d'un tiers ou fournir de fausses informations,
- perturber le bon fonctionnement de DOORZ ou en compromettre la sécurité,
- avoir un comportement injurieux ou déplacé envers d'autres Utilisateurs,
- tenter d'extraire, de copier ou de revendre des éléments de DOORZ.

L'Utilisateur est seul responsable de tous contenus qu'il publie sur DOORZ. En aucun cas la responsabilité de DOPA Inc. ne pourra être engagée notamment en cas de violation de droits de tiers ou de publication de contenus illicites.

L'utilisation de DOORZ en violation des CGU ou des réglementations applicables est susceptible d'engager la responsabilité de l'Utilisateur vis-à-vis de DOPA Inc., de tiers et des autorités judiciaires et administratives.

Tout manquement pourra entraîner la suspension ou la suppression définitive du compte Utilisateur, sans préavis ni indemnisation, et sans préjudice de poursuites judiciaires.

#### **Conséquences de la suppression d'un compte Utilisateur**

EN CAS DE SUPPRESSION DÉFINITIVE D'UN COMPTE UTILISATEUR, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, L'INTÉGRALITÉ DE SES CONTENUS SERA SUPPRIMÉE, SANS QUE LA RESPONSABILITÉ DE DOPA INC. PUISSE ÊTRE ENGAGÉE À CE TITRE.

À LA SUITE DE LA LIMITATION OU DE LA SUPPRESSION DU COMPTE UTILISATEUR, L'UTILISATEUR PEUT PERDRE L'INTÉGRALITÉ DE SES CONTENUS AINSI QUE TOUS LES AVANTAGES, PRIVILÈGES ET OBJETS VIRTUELS QU'IL A OBTENUS SUR DOORZ ET DOPA INC. N'EST PAS TENUE DE L'INDEMNISER POUR LES PERTES ÉVENTUELLEMENT ENGENDRÉES.

#### **5. MODÉRATION ET SIGNALEMENTS**

##### **Statut de DOORZ**

DOPA Inc. agit en qualité d'hébergeur au sens de la réglementation, et notamment de la loi pour la confiance dans l'économie numérique (LCEN). Elle n'est pas soumise à une

obligation générale de surveillance des contenus. Aucune modération a priori n'est réalisée par DOPA Inc. sur les contenus (vidéos, commentaires, défis...) publiés par les Utilisateurs. Aussi, DOPA Inc. ne saurait être tenue responsable des décisions ou comportements des Utilisateurs, dans le cadre des défis proposés.

### **Signalements**

Un mécanisme de signalement est mis à disposition des Utilisateurs directement à partir de la vidéo concernée. Toute personne peut également réaliser un signalement à l'adresse : [support@doorz.app](mailto:support@doorz.app).

**Les autorités judiciaires et administratives peuvent signaler tout contenu illicite à l'adresse : [support@doorz.app](mailto:support@doorz.app) en indiquant en objet la demande.** Toute demande à cette adresse n'émanant pas d'une autorité judiciaire ou administrative ne sera pas prise en compte.

Les signalements adressés à DOORZ via l'adresse support doivent comprendre :

- une explication précise et étayée des raisons pour lesquelles l'Utilisateur allègue que les informations en question sont du contenu illicite ;
- le ou les URL exactes, et, le cas échéant, des informations complémentaires permettant d'identifier le contenu illicite ;
- le nom et l'adresse de courrier électronique de l'Utilisateur soumettant la notification ;
- une déclaration confirmant que l'Utilisateur soumettant la notification pense, de bonne foi, que les informations et les allégations qu'elle contient sont exactes et complètes

DOPA Inc. se réserve le droit :

- de retirer sans préavis, sans indemnité ni droit à remboursement, tout contenu manifestement illicite ou manifestement contraire aux présentes CGUV ou aux Règles de participation portées à sa connaissance ;
- de suspendre ou interdire l'accès à DOORZ à tout Utilisateur ne respectant pas les CGUV ou les Règles de participation ;
- de suspendre le compte de l'Utilisateur et bloquer la répartition des objets virtuels en cas de suspicion d'une fraude, le temps de procéder aux vérifications nécessaires ;
- d'interdire les achats sur DOORZ par l'Utilisateur en cas de fourniture d'informations incorrectes,
- de transmettre toute information aux autorités judiciaires et administratives en cas de soupçon d'infraction pénale dont elle aurait eu connaissance.

En cas de suppression d'un contenu, l'Utilisateur peut exercer un recours auprès de DOPA Inc. en la contactant via le Salon Discord de DOORZ ou en contactant le Support Utilisateur. Il appartient à l'Utilisateur de fournir tous les éléments nécessaires pour justifier sa réclamation.

La suppression d'un contenu suite à un signalement n'a pas nécessairement d'incidence sur la répartition des récompenses entre les Utilisateurs dès lors que cette répartition est réalisée automatiquement.

## **6. CONTENUS UTILISATEURS ET LICENCE**

Les Utilisateurs conservent la propriété intellectuelle des contenus publiés. En publiant un contenu, l'Utilisateur concède à DOPA Inc. une licence non exclusive, gratuite, mondiale, pour la durée légale de protection des droits d'auteur, permettant d'utiliser, reproduire, représenter, adapter, publier, traduire, distribuer, afficher et exploiter ledit contenu dans le cadre du fonctionnement, de la promotion et de l'amélioration de DOORZ sur tout support connu ou inconnu à ce jour.

L'Utilisateur garantit détenir tous les droits nécessaires (droits d'auteur, droit à l'image, etc.) et être seul responsable de l'utilisation de contenus tiers (musique, images, vidéos, etc.). En cas de violation, DOPA Inc. pourra supprimer le contenu concerné sans préavis et engager la responsabilité de l'Utilisateur. L'Utilisateur garantit DOPA Inc. contre toute action d'un tiers relative à la publication de contenu par l'Utilisateur.

L'Utilisateur consent et approuve l'enregistrement par DOORZ de son image, identité, dialogue, informations biographiques, caractéristiques personnelles et voix dans le cadre du contenu posté sur DOORZ. L'Utilisateur consent et approuve l'utilisation libre de ces informations par DOPA Inc.

DOPA Inc. peut publier les résultats de tout classement et des statistiques de jeu ainsi que les photos et vidéos des Utilisateurs, à des fins promotionnelles et marketing et sur les réseaux sociaux.

## **7. ACHATS SUR DOORZ**

Lorsqu'il utilise DOORZ, l'Utilisateur peut acheter, avec de l'argent « réel », un droit limité, personnel, non transférable, non sous-licenciable et révocable d'utiliser :

- de la monnaie et des objets virtuels, y compris, mais sans s'y limiter, des clés à utiliser dans DOORZ (ci-après les « objets virtuels ») ;
- d'autres biens ou services éventuellement proposés dans la Boutique.

Les Utilisateurs peuvent procéder au paiement de la commande via les systèmes d'achats in-app d'Apple et Google, selon les règles applicables par ces systèmes et conformément aux CGUV. En procédant au paiement de la commande, l'Utilisateur accepte l'application des CGUV.

Le prix des objets virtuels et des produits proposés à la vente dans la Boutique DOORZ, ainsi que la description des produits et leurs fonctionnalités sont affichés sur DOORZ. DOPA Inc. se réserve le droit de les modifier à tout moment.

**TOUS LES ACHATS D'OBJETS VIRTUELS EFFECTUÉS SUR DOORZ SONT DÉFINITIFS ET NON REMBOURSABLES, SAUF DANS LES CAS OU LA LOI APPLICABLE L'EXIGE.**

**L'UTILISATEUR RECONNAIT QUE DOORZ N'EST PAS TENUE DE FOURNIR UN REMBOURSEMENT POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, ET QU'IL NE RECEVRA PAS D'ARGENT OU D'AUTRE COMPENSATION POUR LES OBJETS VIRTUELS NON UTILISÉS LORSQU'UN COMPTE EST FERMÉ, QUE CETTE FERMETURE SOIT VOLONTAIRE OU INVOLONTAIRE.**

DOPA Inc. peut modifier contrôler, supprimer ou gérer des objets virtuels à tout moment dans DOORZ, sans préavis. Dans les limites de la réglementation applicable, la responsabilité de DOORZ ne peut pas être engagée à ce titre.

### **Renonciation au droit de rétractation**

**EN ACHETANT DES OBJETS VIRTUELS, L'UTILISATEUR ACCEPTE EXPRESSÉMENT QUE L'EXÉCUTION DU CONTRAT D'ACHAT D'ARTICLES VIRTUELS OU DE TOUT AUTRE CONTENU NUMÉRIQUE SOIT COMMENCÉE AVANT L'EXPIRATION DE TOUT DÉLAI DE RÉTRACTATION LÉGAL DÉFINI DANS LES LOIS APPLICABLES. L'UTILISATEUR DONNE**

EXPLICITEMENT SON ACCORD PRÉALABLE POUR QUE LE CONTENU QU'IL A ACHETÉ SOIT LIVRE AVANT L'EXPIRATION DU DÉLAI DE RÉTRACTATION ET QU'IL PERDE AINSI SON DROIT LÉgal DE RÉTRACTATION.

### **Conditions de retrait des gains**

Les Utilisateurs peuvent convertir leurs objets virtuels en monnaie réelle si le seuil minimal fixé par DOORZ est atteint. Le retrait s'effectue exclusivement via le prestataire de service de paiement proposé par DOORZ. Un plafond de retrait peut être mis en place discrétionnairement par DOORZ.

Le retrait est soumis à une procédure de vérification (KYC) réalisée par le prestataire de services de paiement. DOPA Inc. ne saurait être tenue responsable de tout retard ou refus lié à cette procédure. Les délais de traitement pour les retraits peuvent varier selon les vérifications imposées par le prestataire de services de paiement. DOPA Inc. ne serait être tenue responsable en cas d'un dysfonctionnement des services de paiement.

Les sommes perçues par les Utilisateurs à l'issue de la conversion de diamants en euros peuvent, selon les montants perçus et la législation applicable, faire l'objet d'obligations fiscales. Il appartient à chaque Utilisateur de se renseigner et de se conformer à ses obligations déclaratives éventuelles.

En cas de suspicion de fraude, de manipulation abusive du système ou de violation grave des CGUV, DOPA Inc. se réserve le droit de suspendre temporairement un compte le temps d'effectuer les vérifications nécessaires, y compris le blocage des retraits pendant ces vérifications.

## **8. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI, DOPA INC. N'EST PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS, SPÉCIAUX, PUNITIFS OU AUTRES DOMMAGES SIMILAIRES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES PERTES DE REVENUS, DE BÉNÉFICES, DE DONNÉES OU LES INTERRUPTIONS D'ACTIVITÉ OU AUTRES PERTES INTANGIBLES (QUELLE QUE SOIT LA MANIÈRE DONT CES PERTES SONT QUALIFIÉES), RÉSULTANT DE OU LIÉS DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT AUX PRÉSENTES CGUV OU AU SERVICE LUI-MÊME, QU'ILS SOIENT CONTRACTUELS OU DÉLICTELS, ET QUE DOPA INC. AIT ÉTÉ OU NON INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. DANS LA MESURE OÙ LA LOI L'AUTORISE, DOPA INC. NE SERA PAS RESPONSABLE ENVERS L'UTILISATEUR D'UN MONTANT SUPÉRIEUR À CELUI QU'IL A PAYÉ À DOPA INC. CONFORMÉMENT AUX CGUV AU COURS DES SIX (6) MOIS PRÉCÉDANT IMMÉDIATEMENT LA DATE À LAQUELLE L'UTILISATEUR FAIT VALOIR UNE RÉCLAMATION POUR LA PREMIÈRE FOIS. L'UTILISATEUR RECONNAIT ET ACCEPTE QUE S'IL N'A RIEN PAYÉ À DOPA INC. PENDANT CETTE PÉRIODE, SON SEUL RECOURS (ET LA RESPONSABILITÉ EXCLUSIVE DE DOPA INC.) POUR TOUT LITIGE EST DE CESSER D'UTILISER LE SERVICE ET DE SUPPRIMER LE COMPTE UTILISATEUR.

RIEN DANS LES CGUV N'AFECTE LES DROITS STATUTAIRES DE TOUT CONSOMMATEUR NI N'EXCLUT OU NE LIMITE TOUTE RESPONSABILITÉ RÉSULTANT D'UNE NÉGLIGENCE GRAVE OU D'UNE FAUTE INTENTIONNELLE DE DOPA INC. OU EN CAS DE DÉCÈS OU DE DOMMAGE CORPOREL RÉSULTANT D'UNE NÉGLIGENCE OU D'UNE FRAUDE DE DOPA INC.

## **9. SUPPORT UTILISATEURS**

Les Utilisateurs peuvent contacter le support Utilisateurs à partir de DOORZ ou dans le salon Discord DOORZ, accessible depuis l'application.

## 10. GARANTIE LÉGALE

Le consommateur a droit à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité durant un délai de 2 ans à compter de la fourniture du contenu numérique ou du service numérique. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du contenu numérique ou du service numérique durant 2 ans.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique sans retard injustifié suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix en conservant le contenu numérique ou le service numérique, ou il peut mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre renoncement au contenu numérique ou au service numérique, si :

1° Le professionnel refuse de mettre le contenu numérique ou le service numérique en conformité ;

2° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique est retardée de manière injustifiée ;

3° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique ne peut intervenir sans frais imposés au consommateur ;

4° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur ;

5° La non-conformité du contenu numérique ou du service numérique persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du professionnel restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique au préalable.

Dans les cas où le défaut de conformité est mineur, le consommateur n'a droit à l'annulation du contrat que si le contrat ne prévoit pas le paiement d'un prix.

Toute période d'indisponibilité du contenu numérique ou du service numérique en vue de sa remise en conformité suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la fourniture du contenu numérique ou du service numérique de nouveau conforme.

Ces droits résultent de l'application des [articles L. 224-25-1 à L. 224-25-31 du code de la consommation](#).

Le professionnel qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel ([article L. 242-18-1 du code de la consommation](#)).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des [articles 1641 à 1649 du code civil](#), pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le contenu numérique ou le service numérique est conservé, ou à un remboursement intégral contre renonciation au contenu numérique ou au service numérique.

## **11.DONNÉES PERSONNELLES**

Pour la mise à disposition de DOORZ, DOPA Inc. traite des données à caractère personnel des Utilisateurs, notamment pour permettre aux Utilisateurs de créer un compte Utilisateur et utiliser les différentes fonctionnalités. DOORZ agit alors en qualité de responsable de traitement, et traite les données à caractère personnel conformément à la réglementation applicable, et notamment au Règlement général sur la protection des données 2016/679 (« RGPD ») et à la loi « Informatique et Libertés » n°78-19. Les Utilisateurs disposent de droits sur leurs données à caractère personnel dans les limites de la réglementation applicable : suppression, rectification, accès, opposition au traitement, portabilité, limitation du traitement, définition de directives après son décès. Les modalités de traitement des données Utilisateurs par DOPA Inc. sont précisées dans la Politique données personnelles.

## **12.DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

### **Modification**

DOPA Inc. se réserve le droit de modifier à tout moment les CGUV. L'Utilisateur sera informé de toute modification substantielle et l'Utilisateur devra accepter les nouvelles CGUV avant de pouvoir se connecter à DOORZ.

### **Intégralité de l'accord**

Les CGUV constituent l'intégralité de l'accord conclu entre l'Utilisateur et DOPA Inc. dans le cadre de l'utilisation de DOORZ et se substituent, le cas échéant, à tout accord antérieur.

### **Nullité**

Dans le cas où l'une des dispositions des CGUV viendrait à être déclarée nulle ou inapplicable, elle devra alors être remplacée par une disposition valable reflétant le plus fidèlement possible l'objectif poursuivi par la disposition initiale. Les autres dispositions n'en seront pas affectées et produiront leur plein effet.

### **Non-renonciation**

Le fait pour DOPA Inc. de ne pas exercer les droits issus des CGUV ne constitue en aucun cas une renonciation ou une perte de ces droits.

### **Cession**

DOPA Inc. peut céder DOORZ ou sous-traiter la mise à disposition de DOORZ, en tout ou en partie, à toute personne ou entité à tout moment, sans le consentement de l'Utilisateur.

### **Preuves**

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de DOPA Inc. dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications et des commandes intervenues entre l'Utilisateur et DOPA Inc. L'archivage des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

## **13.RÈGLEMENT DES LITIGES**

Après épuisement des voies de recours interne, et dans le cas où l'Utilisateur n'est pas satisfait de la réponse apportée par DOPA Inc. à sa réclamation, l'Utilisateur peut soumettre le litige à un autre organisme de résolution des litiges via la [Plateforme de résolution des litiges en ligne \(ODR\) de la Commission européenne](#).

Les relations entre l'Utilisateur et DOPA Inc. sont régies par la loi française. Tout conflit qui découlerait de l'interprétation ou de l'exécution des présentes CGUV est soumis à la compétence des tribunaux français.

## RÈGLES DE PARTICIPATION ET DE SOUTIEN

Les Règles de participation détaillent le fonctionnement de DOORZ et font partie intégrante des CGUV. À ce titre elles ont valeur contractuelle.

### 14. Fonctionnement des défis

Tout Utilisateur peut créer un défi en ouvrant une « Porte », il est alors défini comme joueur (ci-après le « Joueur »). Le défi se présente sous forme d'une vidéo publiée dans les conditions prévues par DOORZ.

Le Joueur est responsable du défi qu'il publie, notamment de s'assurer que le défi n'est pas dangereux au regard de ses compétences et capacités ou illicite. En aucun cas la responsabilité de DOPA Inc. ne pourra être engagée par le Joueur ou par un tiers au regard de la nature du défi publié.

**La réalisation du défi fait l'objet d'une seconde vidéo. DOPA Inc. ne vérifie pas la validité de la réalisation : le Joueur est seul responsable de la validation de son défi (succès ou échec). DOPA Inc. décline toute responsabilité en cas d'erreur dans la décision de validation d'un défi par le Joueur qui l'a publié.**

Les autres Utilisateurs peuvent soutenir ou s'opposer au Joueur en attribuant des « clés » : oui (succès) ou non (échec). Une cagnotte constituée de clés est ainsi construite collectivement par les Utilisateurs. Une fois le défi validé, la cagnotte est convertie en « diamants ». Le Joueur partage les diamants qu'il a obtenu en réalisant son défi avec la communauté de ses soutiens, selon une clef de répartition déterminée par DOPA Inc.

Une fois la prédiction réalisée, l'Utilisateur ne peut pas l'annuler.

### 15. Obtention des clés et des portes

Afin de pouvoir participer et soutenir les Joueurs, l'Utilisateur doit obtenir des clés, objets virtuels internes à DOORZ. Ces clés permettent également d'ouvrir des Portes afin de proposer des défis.

L'obtention de clés et l'ouverture de portes sont possibles de différentes manières :

- En réalisant des défis permettant d'obtenir des « diamants » convertissables en « clés » et réutilisables sur DOORZ ;
- En participant aux « bonus » proposés aux Utilisateurs par DOPA Inc. via le salon Discord DOORZ accessible depuis DOORZ. Les modalités et descriptions de ces « Bonus » sont décrites directement dans le salon Discord.
- En achetant des clés dans la Boutique DOORZ.

Les clés ne constituent pas une monnaie ayant cours légal, ni une monnaie électronique ou un actif numérique au sens de la législation applicable. Elles n'ont de valeur que dans l'environnement numérique de DOORZ et ne peuvent être utilisées qu'à cette fin. Toute revente ou cession de clés entre Utilisateurs est interdite.

### 16. Répartition des diamants

Une fois le défi réalisé, le Joueur décide si son défi est un succès ou un échec et le déclare sur DOORZ. En fonction de la déclaration effectuée par le Joueur sur DOORZ, la redistribution des diamants en fonction des soutiens et des oppositions est effectuée automatiquement selon la clef de répartition suivante :

Cas 1 - Le Joueur réussit son défi (vidéo envoyée + déclaration de succès)

- 20 % de la cagnotte en diamants est attribuée à DOPA Inc.
- 20 % de la cagnotte en diamants est attribuée au Joueur (créateur du défi).
- 60 % de la cagnotte en diamants est répartie entre les Utilisateurs ayant prêté « oui ».

Cas 2 - Le Joueur rate son défi (vidéo envoyée + déclaration d'échec)

- 20 % de la cagnotte en diamants est attribuée à DOPA Inc.
- 10 % de la cagnotte en diamants est attribuée au Joueur (créateur du défi).
- 70 % de la cagnotte en diamants est répartie entre les Utilisateurs ayant prêté « non ».

Cas 3 - Le Joueur n'envoie aucune vidéo (aucune preuve fournie)

- 30 % de la cagnotte en diamants est attribuée à DOPA Inc.
- 70 % de la cagnotte en diamants est répartie entre les Utilisateurs ayant voté « non ».

En cas d'annulation du défi par DOPA Inc. avant la répartition des diamants, notamment en cas de suspicion de fraude, chaque Utilisateur récupère les clés utilisées pour sa prédiction.

### **17.Modalités de conversion des diamants**

Les diamants peuvent être convertis en argent réel à partir de DOORZ. Le seuil minimal de retrait est de 10 euros.

### **18.Clasement**

Un système de classement des meilleurs Joueurs est mis en place sur DOORZ.

Chaque semaine, les 100 premiers Joueurs sont mis à l'honneur sur le classement en fonction du nombre de clés engagées (« oui » et « non ») par les Joueurs sur leurs défis dans la semaine.